

OPTION INDUSTRIE DU BOIS 3 – 4 QB

DEGRE 2^{ème} degré Technique de qualification

CONDITIONS D'ACCES

La 3^{ème} année est accessible à tout élève qui a réussi la 2^{ème} année commune ou la 2^{ème} complémentaire.
La 4^{ème} est accessible à tout élève qui a réussi une 3^{ème} année de l'enseignement général ou de l'enseignement technique. Toutefois, l'inscription en 4^{ème} année à l'issue d'un enseignement général demande une sérieuse motivation et un grand intérêt pour le travail du bois

GRILLE HORAIRE

Formation obligatoire		en 3 ^{ème}	en 4 ^{ème}
Education physique		2	2
Français		4	4
Religion catholique		2	2
Formation historique et géographique		2	2
Formation scientifique		2	2
Anglais		3	3
Mathématiques		4	4
Option			
Dessin technique		3	3
Technologie		3	3
Travaux pratiques		8	8

OBJECTIFS DE LA FORMATION

En considérant comme support d'étude et d'exécution les ouvrages en bois suivants : portes intérieures et extérieures à traverses droites, châssis de fenêtre, meubles simples, l'élève sera capable de :

- lire et interpréter les plans d'ensemble et de détails ;
- établir des croquis simples et des plans d'ensemble ;
- choisir les matériaux et les outillages nécessaires à la fabrication ;
- établir les bordereaux (de commande et de débit) ;
- organiser la fabrication d'un produit (ouvrage).
- Exécuter de manière rationnelle - à partir d'un minimum de directives, en utilisant l'outillage de base adéquat, en prenant en compte les impératifs de qualité, sécurité et hygiène - des ouvrages ou parties d'ouvrages.

SUITE LOGIQUE A CARDIJN-LORRAINE

Technicien(ne) des industries du bois

OPTION ORGANISEE A

Arlon